

PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Aménagement Territorial Cévennes
Réf. : SATC/ADD/2015-
Affaire suivie par : Christian Thivolle
☎ 04.66.56.23.36
Mél christian.thivolle@gard.gouv.fr

Alès, le 11 février 2016

Le Sous-Préfet

à

(Voir liste - Maires)

Objet : Ruisseaux couverts. Etude EMA.

Réf : Réunion du 15 janvier 2016 à Saint Ambroix

P.J. : Compte rendu de réunion - Rapport final et fiche de synthèse de votre commune

Monsieur le maire,

Lors de la réunion visée en référence, relative à la problématique des ruisseaux couverts dans la partie Nord du bassin alésien, vous avez pu assister à la restitution de l'étude réalisée par l'Ecole des Mines d'Alès sur ce thème.

Vous trouverez ci joint le compte rendu de cette réunion.

L'étude, relative à la hiérarchisation des ouvrages hydrauliques par les enjeux, aux techniques de réhabilitation et aux coûts résultants s'est déroulée de juillet 2014 à septembre 2015 et a fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un comité de pilotage qui s'est réuni à trois reprises.

L'école des Mines d'Alès a rendu ses conclusions sous la forme d'un rapport final et de fiches spécifiques par commune pour l'ensemble du territoire concerné.

Pour votre bonne information, j'ai l'honneur de vous communiquer ce rapport final ainsi que la fiche intéressant votre commune.

Vous pourrez ainsi prendre connaissance :

- des espaces retenus et susceptibles d'être impactés par la présence d'un ouvrage, selon des rayons de 50 et 100m autour du tracé reconnu par Géodéris en 2008 et suivant une précision de 1/25000,

- du classement de vos ouvrages par les enjeux résultant de l'application des critères suivants : occupation du sol, cadre bâti, routes, réseaux électriques, voies ferrées, enjeux particuliers comme école, maison de retraite, ...etc, (voir la synthèse à l'annexe 1 du rapport),
- de l'analyse du risque hydraulique pratiquée par ouvrage (voir la synthèse à l'annexe 1),
- des techniques de réhabilitation possibles et des évaluations sommaires des coûts résultants par ouvrage selon trois types d'hypothèses, basse, moyenne et haute (voir annexe 2 du rapport).

Au-delà de l'intérêt évident des résultats de cette mission, il paraîtrait maintenant indispensable d'avoir une connaissance plus précise des ouvrages en terme de topographie, de hauteur de recouvrement et de relevé des désordres afin de prioriser les interventions à venir et d'orienter les choix techniques pour pouvoir aborder les phases opérationnelles. Certaines collectivités concernées s'organisent et se mobilisent déjà fortement autour de ce dossier, comme cela a été présenté lors de la réunion du 15 janvier. La communauté de communes de CEZE CEVENNES a lancé, pour les communes concernées de son territoire, un diagnostic complémentaire en ce sens.

Je vous invite à engager une démarche similaire sans tarder.

Les services de l'Etat, mobilisés, restent à votre disposition pour vous apporter soutien et assistance.

Le Sous-Préfet,



Olivier DELCAYROU

Copies à : Sous-préfecture d'Alès
DREAL/LR
UT/DREAL
DDTM/SSB
DDTM/SATC



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Sous-Préfecture d'Alès
Pôle risques et
développement durable
Dossier suivi par M. AMAT
BA n°

Alès, le 10 février 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 JANVIER 2016 A SAINT AMBROIX

concernant

la restitution de l'étude réalisée par l'école des mines d'alès portant sur une méthode de hiérarchisation des ouvrages « ruisseaux couverts » par type et par enjeux

Le 15 janvier 2016 s'est déroulée au siège de la communauté de communes Cèze Cevennes, à Saint Ambroix, une réunion en vue de la restitution de l'étude réalisée par l'Ecole des Mines d'Alès (EMA) portant sur une méthode de hiérarchisation des ouvrages « ruisseaux couverts » par type et par enjeux.

Sous la présidence du sous-préfet d'Alès, participaient à cette réunion les personnes dont les noms figurent sur la liste ci-après.

M. MARTIN, Président de la communauté de communes de CEZE CEVENNES, accueille et remercie les participants ainsi que l'Ecole des Mines d'ALES (EMA) pour la réalisation de cette étude.

M. le Sous-Préfet remercie M. le Président de la communauté de communes de CEZE CEVENNES pour son accueil et l'ensemble des personnes présentes. Il indique que, comme convenu lors des réunions du comité de pilotage restreint, cette réunion est destinée à présenter les résultats de l'étude et à esquisser les pistes d'actions à venir.

Il détaille l'ordre du jour de la matinée :

- Présentation des résultats de l'étude par l'EMA d'ALES ;
- Présentation de la démarche lancée par la communauté de communes de CEZE CEVENNES de repérage et diagnostic des ouvrages présents sur son territoire ;
- Questions et débat.

Monsieur Bernard Vayssade, Monsieur David Salze et Monsieur Pierre-Alain Ayrat présentent l'étude réalisée par l'Ecole des Mines d'Alès (EMA) et M Salze présente ensuite rapidement le projet CEROS (candidature de l'EMA associé à un groupement d'entreprises à un appel à projet européen de recherche et développement dont l'objectif est à terme de définir des méthodes pour le diagnostic initial, l'entretien, la maintenance et la réparation d'urgence des ex-ouvrages miniers. Dans ce cadre les communes d'Alès et Robiac-Rochessadoules devraient être pilotes.

A l'issue de ces présentations, un échange a lieu entre les participants.

M MARTIN précise que malgré la qualité du travail réalisé, plusieurs incertitudes demeurent ce qui pourrait majorer les estimations faites par l'EMA concernant les travaux à réaliser sur les ouvrages. En effet, il indique que l'étude a été établie sans visite de l'intérieur des ouvrages et que le classement devra être adapté en fonction de la meilleure connaissance qu'on pourra avoir de leur réel état de dégradation.

M CHALVIDAN indique que les coûts de travaux sont très élevés mais précise que si l'on peut essayer de travailler sans urgence ces coûts sont considérablement diminués. L'exemple de l'effondrement produit sur sa commune en témoigne.

M DESBOEUX souligne l'intérêt de mener des opérations de renaturation sur les cours d'eau et demande également si l'étude a intégré le coût de la réparation des ouvrages annexes, comme les murs de soutènement par exemple.

M. SALZE indique que les murs n'ont pas été pris en compte mais qu'il conviendra de les intégrer dans les investigations complémentaires ainsi que les parements des affluents des cours d'eau couverts par des ouvrages. Il rappelle également que l'étude n'a pas l'ambition de l'exhaustivité et que beaucoup reste encore à découvrir...

M VERDIER indique qu'il est important de disposer d'un document identifiant précisément les risques pour chaque commune et demande qu'une évaluation coût/risque soit réalisée pour avoir une vision aussi précise que possible de la situation et permettre une programmation des investissements à réaliser.

La DDTM indique que l'étude contient des fiches spécifiques à chaque commune qui récapitulent la situation précise des ruisseaux couverts sur chacune d'elle ce qui constitue donc un « état des lieux » des risques.

M. SALZE précise que pour la partie coûts notamment, il est nécessaire d'affiner l'étude réalisée par l'EMA dans chaque commune, notamment en ce qui concerne la localisation précise et l'état de dégradation des ouvrages pour être plus précis sur la nature et le montant des travaux à prévoir.

M VALY soulève la question de la responsabilité des élus face à une catastrophe et des précautions qui pourraient être prises. Il s'interroge sur les liens à faire entre cet état de la connaissance et ce qui pourrait être prévu dans les documents d'urbanisme en particulier.

Mme MALBOS indique que les communes de la communauté de communes Cèze Cevennes se sont lancés dans une démarche de meilleure connaissance de leurs ruisseaux couverts. Cela lui paraît important et complémentaire à l'étude EMA.

Mme DESIRA NADAL de la communauté de communes Cèze Cevennes présente donc la démarche entreprise par quatre communes de cet EPCI : Bessegès, Gagnières, Molières sur Cèze et Robiac Rochessadoules.

Un appel d'offres a été lancé avec tranche ferme et tranche conditionnelle pour des prestations de géolocalisation des ouvrages, de relevés topographiques, d'identification et de positionnement des désordres et d'établissement de préconisations. La mission de surveillance qui concerne 19 ouvrages va débiter fin janvier et devrait s'achever fin mai ; elle fait l'objet d'un suivi attentif de la part des élus.

Elle indique que le montant de la tranche ferme est de 38 000 € et que la tranche conditionnelle qui concerne le suivi des ouvrages représente de l'ordre de 500 à 800 € par ouvrage. Elle précise enfin que l'Agence de l'Eau, sollicitée pour co-financer cette démarche n'a pas donné suite.

M MARTIN propose la mise en place d'un comité de suivi sur cette problématique des ruisseaux couverts avec tous les intervenants réunis autour de cette table.

M CHALVIDAN regrette que la Communauté de Communes de Cèze Cévennes n'ait pu obtenir de soutien financier pour engager la démarche sur son territoire

M MATHIEU rappelle que l'Etat et le Conseil Départemental sont également directement concernés et regrette également l'absence d'aide de l'Agence de l'eau et demande l'intervention de M. le Sous-Préfet pour obtenir des aides de l'Etat.

M. le Sous-Préfet rappelle que l'étude réalisée par l'EMA, dont le coût est de 80 000 €, a été cofinancée par l'Etat et l'EMA et salut l'initiative portée par la communauté de communes de CEZE CEVENNES.

Il indique qu'il conviendra d'étudier au cas par cas les recherches de solutions financières possibles dès lors que la nature et le coût des travaux à réaliser auront été identifiés plus précisément.

M MARTIN sollicite un soutien auprès de M VERDIER pour le projet EMA et les prestations de meilleure connaissance des ouvrages et propose à chaque commune de faire appel à la « mémoire collective » de façon à compiler l'ensemble des documents déjà existant qui permettraient de mieux connaître les ouvrages. Il rappelle également que lorsque les Houillères ont cessé leur activité, rien n'a été prévu pour aider les collectivités à faire face à l'entretien, à la gestion et au suivi des installations et ouvrages délaissés.

M VERDIER soutient le nouveau projet EMA et confirme la mobilisation des élus nationaux sur le sujet. Il évoque une possible réforme du code minier qui permette d'intégrer la problématique des ruisseaux couverts. Il souligne également la nécessité d'avoir un chiffrage très précis et une priorisation pour solliciter la solidarité nationale.

M MALAVIELLE félicite l'EMA pour la qualité de l'étude réalisée. Il fait un bref rappel historique sur la fin des activités de Charbonnage de France puis sur sa liquidation avec la prise en compte de la situation des mineurs (ANGDM) mais rappelle que l'état et le devenir des installations industrielles n'ont malheureusement guère été pris en compte. Il indique que depuis la disparition de Charbonnages de France, le seul interlocuteur à même d'aider les collectivités au moment de réaliser les travaux de sécurisation est l'Etat. Il rappelle que la responsabilité des élus est directement engagée et regrette l'absence d'intervention sur certains sites identifiés depuis longtemps comme le terroir du Barbezieu par exemple.

Il indique également que la commune de La Grand Combe va se lancer dans une meilleure connaissance de « ses » ruisseaux couverts, en particulier sur le ruisseau « sans nom ».

M MATHIEU reprend les propos de M CHALVIDAN en précisant que les travaux de consolidation d'un ruisseau couvert représentent un coût environ 10 à 12 fois moins élevé que ceux de réparation lourde en urgence du même ouvrage.

M. le Sous-Préfet insiste sur la nécessité de maintenir le partenariat entre l'Etat et les collectivités.

Il évoque l'utilité d'une reprise par d'autres communes de la démarche lancée par la communauté de communes de CEZE CEVENNES

Il propose d'organiser régulièrement des réunions du comité de pilotage pour continuer à partager les connaissances et rechercher, une fois la connaissance affinée, des solutions financières pour la réalisation des travaux en fonction des priorités définies.

M HORTZ rappelle l'aide apporté par ses services sur cette problématique (financement et suivi de l'étude EMA, préconisations et suivi des dispositions de mises en sécurité des abords des ouvrages,...) ainsi que son intention de la prolonger en particulier sur la meilleure connaissance des ouvrages par chacune des mairies.

Avant que les participants ne quittent la salle, M. GOURMAUD indique que les fiches communales sont disponibles et peuvent être récupérées ce jour par les élus.

Il propose que les résultats complets de l'étude de l'EMA soit diffusés sous format numérique ainsi que les présentations faites en réunion à l'ensemble des participants avec le compte rendu de la réunion.

En conclusion, M. le Sous-Préfet remercie les participants et lève la séance en rappelant la nécessité pour les collectivités de lancer les études de suivi complémentaires sur leurs territoires respectifs ; il indique que le comité de pilotage continuera à se réunir périodiquement pour suivre l'avancée de ce dossier.

Le Sous-Préfet,



Olivier DELCAYROU

Proposition de diffusion	Qualité	NOM	Prénom
	Député	VERDIER	Fabrice
	Député	DUMAS	William
	Sénateur	SUTOUR	Simon
CONSEIL REGIONAL	Conseillère	FRONTANAU	Nelly
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Président	BOUAD	Denis
COMMUNES			
ALES	Maire	ROUSTAN	Max
BESSEGES	Maire	PORTALES	Bernard
LE CHAMBON	Maire	MEURTIN	Serge
CHAMBORIGAUD	Maire	CORBIER	Emile
GAGNIERES	Maire	MOUSSU	Antoinette
LA GRAND COMBE	Maire	MALAVIEILLE	Patrick
LAVAL PRADEL	Maire	BARBA	Joseph
LE MARTINET	Maire	MERCIER	Michel
MOLIERES SUR CEZE	Maire	ADRYANCZYK-PERRIER	Georges
PORTES	Maire	DOUSSIERE	René
ROBIAC-ROCHESSADOULE	Maire	CHALVIDAN	Henri
ST FLORENT SUR AUZONNET	Maire	CATANESE	Gérard
ST JEAN DE VALERISCLE	Maire	PUSO	José
ST MARTIN DE VALGALGUES	Maire	CERPEDES	Claude
THOIRAS	Maire	ANDRE	Lionel
LA VERNAREDE	Maire	PAMBOUTZOGLOU	Raymond
EPCI			
Alès agglomération	Président	ROUSTAN	Max
Cèze Cévennes	Président	MARTIN	Olivier
Hautes Cévennes	Président	PRADEN	René
Pays Grand Combien	Président	MALAVIEILLE	Patrick
Vivre en Cévennes	Président	CHASSARY	Ghislain
Syndicat de Bassin			
Smage des Gardons	Président	LAYRE	Jacques
AB Cèze	Président	VALY	Jaky
SOUS/PREFECTURE			
	Sous/Préfet	DELCAYROUX	Olivier
	Chef de pôle	AMAT	Bruno
ONF	Responsable	DESBOEUFS	Thierry
DGPR			
DREAL - UT ALES		CHOQUET	Philippe
DDTM 30 / DIR		HORTZ	André
DDTM 30 / SSB		FONTAINE	Géry
DDTM30 / SEI		TROMAS	Françoise
DDTM30 / SATC		GOURMAUD	Bruno